

15 juin 2022

Situation épidémiologique

En date du 15 juin, 135 cas confirmés et probables de variole simienne ont été rapportés au Québec. Pour le moment, les cas sont majoritairement de Montréal avec quelques cas dans d'autres régions dont la Capitale-Nationale, Lanaudière, Laurentides et Montérégie. Selon l'information obtenue lors de l'enquête auprès des cas, tous sont des adultes de sexe masculin âgés entre 20 ans et 63 ans. Quatre-vingts pour cent (80 %) des cas ont présenté des symptômes systémiques (7 % sans symptômes systémiques et 13 % inconnu) et 86 % ont présenté des lésions cutanées (1 % sans lésion et 13 % inconnu).

L'éclosion continue d'affecter majoritairement des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes. Une transmission chez un contact domiciliaire a été rapportée jusqu'à présent et 3 hospitalisations pour la variole simienne ont été documentées. Aucun cas grave de variole simienne n'a été rapporté au Québec.

Présentation clinique

La présentation clinique de la variole simienne inclut généralement un prodrome systémique de fièvre, frissons, sueurs nocturnes, céphalée, fatigue, myalgies, arthralgies et adénopathies suivi 1 à 3 jours plus tard par des lésions cutanées (cycle de macules, papules, vésicules, pustules et croûtes) débutant au visage et se déplaçant vers le reste du corps dont les mains, les pieds et les organes génitaux.

La période d'incubation est de 5 à 21 jours (habituellement de 5 à 7 jours). La maladie dure de 2 à 4 semaines. La période de contagiosité débute dès l'apparition des symptômes (incluant les symptômes systémiques) jusqu'à ce que les lésions cutanées soient entièrement croûtées, tombées et que de la peau saine soit présente.

Traitement et prophylaxie post-exposition

Il n'y a pas de traitement spécifique pour la variole simienne. Une résolution spontanée des symptômes est généralement observée après 2 à 4 semaines. Les personnes immunodéprimées, les femmes enceintes et les enfants âgés de moins de 12 ans sont plus à risque de complications.

Une vaccination en prophylaxie post-exposition est recommandée pour les personnes asymptomatique âgées de 18 ans et plus ayant eu une exposition significative avec un cas probable ou confirmé après l'enquête épidémiologique et évaluation par la santé publique. La vaccination est également offerte en préexposition dans le contexte d'une exposition à risque à Montréal.

Pour plus de détails, consulter l'avis du CIQ sur l'utilisation de ce vaccin [Vaccination contre la variole simienne](#) ou la section [Vaccin contre la variole et la variole simienne](#) dans le *Protocole d'immunisation du Québec*.

GARDE EN SANTÉ PUBLIQUE

Du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h, composer le 819 764-3264, poste 49409 ou ligne sans frais : 1 855 764-5161

En dehors des heures ouvrables (demander la personne de garde en santé publique),
Hôpital de Rouyn-Noranda : **819 764-5131**

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de l'Abitibi-
Témiscamingue

Québec 

RECOMMANDATIONS

1. Mettre en place les précautions appropriées lors de l'évaluation clinique de patients présentant des lésions cutanées suggestives d'orthopoxvirus simien :

Il est important qu'un triage diligent permettant d'identifier les personnes présentant des symptômes de variole simienne soit mis en place dans les cliniques médicales et les centres hospitaliers afin que les mesures de précautions appropriées soient appliquées rapidement lors de la consultation. Pour plus d'information, consulter [les recommandations intérimaires concernant les Mesures de prévention et de contrôle pour les cliniques médicales et les centres hospitaliers de soins de courte durée pour la variole simienne](#), émise le 25 mai par l'INSPQ.

2. Évaluer et assurer la prise en charge des personnes présentant des lésions cutanées ou au niveau des muqueuses inhabituelles

Envisager les étiologies les plus communes, soit l'herpès simplex, la syphilis, le virus varicella-zoster ou la lymphogranulomatose vénérienne. Se référer aux [Lignes directrices canadiennes sur les infections transmissibles sexuellement](#) et les [guides d'usage optimal de l'INESSS](#) pour connaître les tests diagnostiques et les recommandations de prise en charge.

3. Investiguer les personnes répondant à la définition de cas suspect ou probable d'infection orthopoxvirus (voir annexe 1 ci-dessous)

- Se référer à la correspondance ci-jointe pour connaître les particularités régionales liées aux prélèvements, spécimens et analyses requis pour la recherche de cet agent pathogène.
- Aviser le microbiologiste de votre secteur lorsque vous réalisez des prélèvements pour la variole simienne pour assurer leur traitement prioritaire.

4. Recommander à la personne symptomatique sous investigation pour une variole simienne de :

- Porter un masque médical lors d'interaction sociale;
- Couvrir ses lésions;
- Éviter les contacts sexuels;
- Privilégier un mode de transport qui minimise les contacts directs avec d'autres personnes.

De plus, pour les personnes qui répondent à la définition de cas probables ou confirmés, des mesures additionnelles sont recommandées :

- S'isoler à domicile et limiter, si possible, les contacts avec les membres du domicile jusqu'à ce que les croûtes recouvrant les lésions cutanées soient tombées et qu'une couche de peau saine soit présente ou que le diagnostic de variole simienne ait été infirmé;
- Éviter particulièrement les contacts avec des personnes immunodéprimées, les femmes enceintes et les enfants de moins de 12 ans jusqu'à la levée de l'isolement.
- Ne pas partager ses objets personnels tels que vêtements, literie, ustensiles, etc.
- Prendre des précautions lors de la manipulation des pansements ou du linge souillé pour limiter les risques de contamination (ex. : literie, serviettes et vêtements). Déposer les pansements souillés dans un sac ou une poubelle fermée. Ne pas secouer ni manipuler le linge souillé d'une manière susceptible de disperser des particules infectieuses dans l'air. Laver le linge souillé dans une machine à laver avec de l'eau tiède et du détergent.

- Se laver les mains à l'eau et au savon avant et après tout contact avec les lésions ou des objets contaminés. En cas d'absence de lavabo pour l'hygiène des mains à l'eau savonneuse, utiliser une solution hydroalcoolique.
- Nettoyer et désinfecter les surfaces régulièrement à domicile.
- Éviter les contacts avec les animaux, autant que possible.

5. Signaler rapidement tout cas suspect et les contacts à la Direction de santé publique en contactant la personne de garde.

ANNEXE 1 : Définitions de cas

CAS SUSPECT

Personne qui présente des lésions cutanées¹ avec au moins un symptôme systémique (fièvre, céphalée, myalgie, arthralgie, dorsalgie ou lymphadénopathies) sans autre cause évidente.

OU

Personne qui présente des lésions cutanées¹ génitales, périanales ou orales sans autre cause évidente.

CAS PROBABLE

Détection d'un virus du genre orthopox par un test de laboratoire approprié;

OU

Cas suspect qui répond à l'un des deux critères suivants :

- exposition significative² avec un cas confirmé de variole simienne dans les 21 jours précédant l'apparition des symptômes; OU
- homme ayant eu au moins un contact sexuel avec un autre homme dans les 21 jours précédant l'apparition des symptômes.

CAS CONFIRMÉ

Détection de l'orthopoxvirus simien par un test de laboratoire approprié.

¹ *Macules, papules, vésicules, pustules, ulcères, lésions croutées.*

² *Exposition significative : Personne dont la peau ou une muqueuse a été en contact direct avec des lésions cutanées ou avec des liquides biologiques ou des surfaces et objets contaminés par les liquides biologiques, incluant les vêtements et la literie du cas OU contact à moins d'un mètre face à face pendant 3 heures ou plus (cumulatif sur 24 h) sans masque de procédure pour le cas et le contact.*

De l'information pour les professionnels concernant la variole simienne est disponible sur le site de l'[INSPQ](https://www.inspq.ca) et sera disponible sous peu sur le site web du MSSS. <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/>.

De l'information pour la population est disponible sur le site du gouvernement du Québec et sera mise à jour régulièrement : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/variole-du-singe>

Autres références concernant la variole simienne

- <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/orthopoxvirus-simian.html>
- <https://www.cdc.gov/poxvirus/monkeypox/index.html>
[Organisation mondiale de la Santé: Orthopoxvirose simienne fiche d'information](https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/monkeypox)